COMMUNE DE 08310 JUNIVILLE COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Du lundi 10 janvier 2022, à 20 heures

Le conseil municipal s'est réuni à 20 heures le lundi 10 janvier 2022 sous la présidence de Mr Christian Cogniard, Maire.

Présents : tous les conseillers en exercice, excepté Laurent Boutry qui a donné pouvoir à Bruno Rochon.

Le Maire renouvelle ses vœux à tous les conseillers et félicite Mme Claudie Cuif, la secrétaire de mairie, pour la médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale OR pour ses 35 ans de services qui vient de lui être décernée.

Secrétaire de séance M. JC Laclaire.

1. APPROBATION

Le compte-rendu du conseil municipal du 13 décembre 2021 est adopté à l'unanimité.

2. TOUR D'HORIZON DU MAIRE

M. Le Maire relate et commente les réunions et manifestations intervenues depuis la dernière réunion du conseil municipal :

- 13/12 : Réunion à la SCEE à Reims avec les maires du Châtelet, Neuflize et Alincourt pour une présentation de matériels de vidéoprotection
- 14/12 : AG du Club St Amand
- 15/12 : Signature du bail à Melle Leclère Lovania (locaux ex-CCPR au 15 Avenue des Ecoles). Le bail sera effectif à compter du 1^{er} février 2022
- 16/12 : Conseil communautaire de la CCPR (DOB, tarifs OM et Eau, etc...)
- 19/12 : Spectacle de Noël pour les enfants, 157 personnes présentes
- 20/12 : Tour de village du jury illuminations
- 22/12 : Réunion avec la CCPR sur le PLUi (cf point 4 de cette réunion)
- 29/12 : Réunion du maire avec P. Dié et E. Emon : point sur le service technique (travaux agents)
- 06/01 : Réunion à Neuflize avec G. Guillet et le maire pour un projet porté par Familles Rurales sur la mutualisation d'un conseiller numérique (cf point 6)
- 08/01 : Réunion maire-adjoints
- 10/01 : Embauche au service technique de B. Gurz. Il s'agit d'un contrat aidé de 24 heures hebdo.

3. PREPARATION BUDGETAIRE

Avant la confection du prochain budget primitif de 2022, les réunions des commissions suivantes sont programmées :

- Commission Travaux le 17/01/22 à 18h
- Commission Environnement le 25/01/22 à 18h30
- Commission Fêtes, sports et culture : date prochaine à définir

Elles permettront d'étudier les travaux et les activités dont on définira les priorités pour les inscrire au budget de 2022 en fonction de nos ressources financières :

- Travaux d'entretien courants ou de réfection des voiries ou des bâtiments et de la STEP
 - ✓ Réfection trottoirs Avenue de Quimper (une réunion d'information avec les riverains sera programmée)
 - ✓ Réfection Rue du Moulin (entrée CAJ)
 - ✓ Aménagement parking Allée des Jardins + déplacement container à verres
 - ✓ Aménagement parking Rue des Remparts
 - ✓ Remise à niveau bouches d'assainissement (en programmer une dizaine tous les ans), à envisager avec celles de l'eau dépendant de la CCPR
 - ✓ Elagage d'arbres lotissement Crawinkel
 - ✓ Nettoyage façade mairie
 - ✓ Réfection et éclairage du monument aux morts
 - ✓ Eclairage Chemin d'Alincourt allant au lotissement des Berges de la Retourne
 - ✓ Vitraux et éclairage de l'église
 - ✓ Curage bassins et extension de la STEP.
- Cadre de vie / environnement : fleurissement / embellissement sécurité routière signalétique et vidéoprotection pour laquelle suite à la rencontre avec les 3 autres communes, il y aura lieu de mener une étude concernant la possibilité de mettre des caméras de vidéoprotection dans notre commune (définir les endroits, monter les dossiers de subvention, etc...)
- Communication : site internet à revoir dans sa conception
- Fêtes, cérémonies et sports : en fonction du programme annuel envisagé
- Une discussion est engagée (suite au déménagement de la caserne des Pompiers de Juniville qui devrait être effective début 2022), concernant l'avenir et la reconversion de ce local : locaux commerciaux, salles associatives ou ??, ... Le maire demande à ce que chacun y réfléchisse et apporte des idées.

4. PLUi:

Le compte-rendu de la réunion de plusieurs conseillers avec la CCPR le 22 décembre 2021 est exposé ainsi que le plan du PLUi résultant des modifications retenues et proposées à l'issue de cette réunion :

- L'agrandissement de la zone réservée au (futur ?) complexe scolaire (primaire et collège)
- La réduction d'une zone à lotir afin de répondre aux exigences des pouvoirs publics qui nous demandent de diminuer la surface globale constructible inscrite dans notre projet de PLUi
- Ajout de quelques mètres de la limite constructible d'une parcelle en centre village.

5. DELIBERATIONS

- Délibération est prise à l'unanimité concernant la location des locaux au 15 Avenue des Ecoles à Mme Lovania Leclère reportée au 1^{er} février 2022, le conseil municipal donne tous pouvoirs au Maire pour signer le bail commercial.
- Mme Chuchla Célia, diététicienne au Pôle Santé nous a fait part dans les délais de son départ au 1^{er} mars 2022. Mme Calais Aurore, diététicienne également la remplacera à compter du 1^{er} mars. Le conseil municipal donne son accord pour la résiliation du bail de Mme Chuchla et pour établir un nouveau bail à Mme Calais. Il donne tous pouvoirs au Maire pour signer ces deux actes.

• Concernant la demande de subvention au Conseil Département pour les trottoirs Avenue de Quimper, le Conseil Municipal décide de suspendre la délibération afin de revoir le dossier de façon globale, incluant la traversée du pont de la Retourne (possibilité d'une passerelle)

6. INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Saisine par voie électronique des dossiers d'urbanisme : il est désormais possible de saisir ces dossiers par voie numérique et de les transmettre directement en mairie par mail.
- Mutualisation avec d'autres communes du sud-ardennes d'un conseiller numérique afin d'assister et d'accompagner les personnes éprouvant des difficultés avec l'utilisation des outils numériques : l'Association Familles Rurales, porteur du projet, envisage un recrutement pour apporter le service. Le coût restant pour chaque commune, est estimé à 2 € par habitant et par an, après que 75 % de la charge globale de gestion soit supportée par l'Etat au moins pour les 18 prochains mois. Le conseil, avant de se prononcer sur l'adhésion à cette mutualisation, souhaite faire un sondage auprès de la population du village avec le Junivil'info début 2022 pour confirmer ou non la nécessité de mettre en place ce service.
- Le bureau de vote des prochaines élections présidentielles des 10 et 24 avril et législatives des 12 et 19 juin a été déclaré en préfecture à la salle des mariages de la mairie.
- Arrivée envisagée d'un médecin psychiatre courant 2022.
- Colis des aînés: compte-tenu de l'état sanitaire actuel, il a été annoncé dans le dernier Junivil'info que nous renouvellerions la distribution d'un colis comme l'an passé. Un débat est engagé sur sa composition. Il en ressort qu'elle pourrait être plus festive. Il est demandé à G. Guillet de proposer une composition allant en ce sens.
- Remise des étrennes aux employés communaux le 11/01/22 à 11 heures.
- Raccordement téléphonique (enfin) de la mairie en VDSL le 11/01/22.
- RDV le 13/01/22 avec le cabinet Geoffroy concernant les petits travaux restant en plan et les malfaçons de la construction de la mairie.

La séance est levée à 22 h 30.